

Lévis, le 11 avril 2017

À tous les parents des élèves de la 2^e, 4^e, et 6^e année

Objet : Examens de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) et examens du ministère de l'Éducation, et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Mesdames,
Messieurs,

La fin d'année arrive à grands pas et la session d'examens également. Pour la 2^e, 4^e et 6^e année, les épreuves en fin de cycle en français lecture et écriture, en mathématique et en anglais sont administrées selon un calendrier préétabli dans toutes les écoles de la CSDN.

Si votre enfant devait s'absenter à l'une ou à l'autre de ces dates, il ne pourrait pas reprendre l'épreuve. Seules des raisons de force majeure suivantes sont acceptées par le MEES et par la CSDN :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;
- Décès ou mariage d'un proche parent;
- Convocation d'un tribunal;
- Participation à des activités culturelles ou religieuses officielles d'une communauté d'appartenance;
- Participation à une compétition sportive de haut niveau (international et fédération).

Si l'absence de votre enfant ne peut être justifiée selon les exigences du MEES, il se verra alors attribuer la note 0 à l'épreuve qu'il aura manquée.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Nicole Labrecque
Directrice adjointe à l'enseignement général
Services éducatifs